

BASSINS DU HAVRE

Les avantages LEED

Environnement

- Les bâtiments certifiés LEED ont une empreinte écologique moindre car ils permettent de réduire la consommation d'énergie et d'eau, grâce aux équipements mécaniques et électriques à haute performance énergétique et aux appareils de plomberie à faible débit.
- Les déplacements utilisant du carburant fossile sont réduits, grâce à l'accès aux pistes cyclables, aux rangements à vélo, aux espaces de stationnement pour voitures électriques et au service Communauto, ce qui permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Ces bâtiments permettent également de réduire les îlots de chaleur urbains grâce aux matériaux de recouvrement de toiture à faible indice de réflectance et aux aménagements paysagers.

Bien-être

- Les immeubles LEED offrent à leurs propriétaires une meilleure qualité de l'air grâce à une ventilation optimisée, des filtres à air très efficaces ainsi que la réduction de substances nocives contenues dans certains matériaux (peinture, enduits, adhésifs, etc.)
- Les pièces des habitations certifiées LEED sont plus confortables grâce à un système de récupération de chaleur.
- La certification LEED favorise une fenestration abondante, offrant ainsi plus de lumière naturelle, ce qui a un effet positif sur l'humeur et la qualité de vie des résidents.

Finances

- Dans le cas des Bassins du Havre, l'économie en coûts d'énergie sera de l'ordre de 31%.
- Les frais d'entretien des immeubles certifiés LEED sont moins élevés que des immeubles équivalents non certifiés.
- Selon une étude menée aux États-Unis, les habitations neuves certifiées LEED se revendent 8% plus cher et restent moins longtemps sur le marché que des résidences traditionnelles équivalentes non certifiées.

Confiance

- La certification LEED fournit une assurance supplémentaire quant à la performance du bâtiment car l'immeuble a été inspecté par un tiers parti.

AMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE DES SITES	
Éléments	Les Bassins du Havre
Prévention de la pollution pendant la construction	Un plan de contrôle de l'érosion et de la sédimentation a été mis en œuvre.
Sélection de l'emplacement	Le projet n'est pas construit sur un terrain agricole, un terrain écosensible, un terrain spécifiquement désigné comme habitat d'une espèce menacée ou en voie de disparition ni un terrain à moins de 100 pieds d'une terre humide.
Densité de développement et lien avec la communauté	Le site répond à l'exigence d'une densité minimale de 13 800 m ² /ha (37 110 m ² /ha) et d'au moins 10 services dans un rayon de 800m (14)
Réaménagement de sites contaminés	La décontamination du site a été effectuée
Moyens de transports de remplacement : véhicules à faible émission et à haut rendement énergétique	Dans l'îlot 1, 3 espaces Communauto sont prévus et 9 bornes de charge électrique.
Aménagement des sites : maximiser les espaces verts	La proportion d'espaces verts est supérieure à 20% de la superficie totale du projet (26%).
Gestion des eaux pluviales : contrôle de la quantité	Les eaux pluviales serviront à remplir les bassins d'eau et à l'irrigation.
Gestion des eaux pluviales : contrôle de la qualité	Les eaux pluviales serviront à remplir les bassins d'eau et seront filtrées.
Aménagement du site visant à réduire les îlots de chaleur : éléments autres que les toitures	La totalité des stationnements sont souterrains.
Aménagement du site visant à réduire les îlots de chaleur : toitures	Les matériaux utilisés pour le recouvrement des toitures ont un faible indice de réflectance.

GESTION EFFICACE DE L'EAU	
Éléments	Les Bassins du Havre
Réduction de la consommation de l'eau	La consommation d'eau est réduite de 36% par rapport à la consommation de référence calculée pour le bâtiment grâce aux toilettes, robinets et pommes de douche à débit réduit (minimum requis : 20%).
Aménagement paysager économe en eau	La consommation d'eau potable à des fins d'irrigation sera réduite de 100% grâce à un système goutte à goutte qui utilisera l'eau provenant du renflouement des bassins d'eau et la récupération de l'eau des toitures. L'eau potable sera seulement utilisée en cas de pénurie de ce réservoir.

ÉNERGIE ET ATMOSPHÈRE	
Éléments	Les Bassins du Havre
Mise en service de base des systèmes énergétiques du bâtiment	Les ingénieurs Bouthillette Parizeau ont été désignés comme le spécialiste de la mise en service des systèmes énergétiques.
Performance énergétique minimale	La performance du bâtiment est conforme aux exigences du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.
Gestion fondamentale des frigorigènes	Aucun frigorigène à base de CFC n'est utilisé dans les systèmes de chauffage, ventilation, conditionnement de l'air et de réfrigération.
Optimiser la performance énergétique	La performance énergétique du bâtiment correspond à une économie de coûts de l'ordre de 31%.
Système d'énergie renouvelable sur place	Des panneaux solaires installés au toit assurent une partie de la production d'eau chaude domestique et le chauffage de l'eau de la piscine.
Gestion améliorée des frigorigènes	L'équipement de chauffage, ventilation et conditionnement de l'air (CVCA) et de réfrigération répond aux normes exigées.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES	
Éléments	Les Bassins du Havre
Collecte et entreposage des matériaux recyclables	Un espace facilement accessible qui dessert l'ensemble du bâtiment est consacré à la collecte et à l'entreposage des matériaux destinés au recyclage.
Gestion des déchets de construction	92% des déchets de construction sont recyclés.

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS	
Éléments	Les Bassins du Havre
Performance minimale en matière de qualité de l'air intérieur (QAI)	Le système de ventilation mécanique répond aux exigences de la norme ASHRAE 62.1-2007 Ventilation for Acceptable Indoor Air Quality.
Contrôle de la fumée de tabac ambiante (FTA)	Il est interdit de fumer dans les espaces communs du bâtiment et à moins de 25 pieds des entrées. Des tests d'étanchéisation ont été réalisés et le transfert de FTA entre les unités d'habitation correspond aux exigences.
Plan de gestion de la QAI : pendant la construction	Un plan de gestion de la QAI, respectant les mesures recommandées par la <i>Sheet Metal and Air Conditioning Contractors National Association</i> , a été mis en œuvre durant la construction.
Plan de gestion de la QAI : avant l'occupation	Des tests d'analyse de l'air ont été effectués et les concentrations de contaminants correspondent aux normes exigées.
Matériaux à faible émissions : adhésifs et produits d'étanchéité	Les adhésifs, produits d'étanchéité et apprêts pour produits sont conformes aux normes en composés organiques volatils (COV) déterminées dans la norme <i>South Coast Air Quality Management District (SCAQMD) Rule #1168</i> .
Matériaux à faible émissions : peintures et enduits	Les peintures et enduits utilisés répondent aux critères déterminés dans la norme <i>Green Seal GS-11, Paints</i> .
Matériaux à faible émissions : produits de bois composite et produits à base de fibre agricoles	Les produits de bois composite et les produits à base de fibres agricoles utilisés dans l'intérieur du bâtiment ne contiennent aucune résine d'urée formaldéhyde ajoutée, tout comme les adhésifs de complexage pour stratifiés.
Contrôle des systèmes par les occupants : éclairage	Tous les occupants peuvent ajuster l'éclairage en fonction de leurs besoins et leurs préférences.
Contrôle des systèmes par les occupants : confort thermique	Tous les occupants ont des commandes individuelles de contrôle thermique.
Confort thermique : conception	Les systèmes de CVCA et l'enveloppe du bâtiment sont conformes aux exigences de la norme <i>ASHRAE 55-2204, Thermal Comfort Conditions for Human Occupancy</i> .
Vues	Pour plus de 90% des espaces régulièrement occupés des lignes de vues directes vers l'environnement extérieur ont été aménagées au moyen de vitrage situé entre 30 pouces et 90 pouces du sol.

INNOVATION EN PROCESSUS DE DESIGN (Performances novatrices ou exceptionnelles)	
Éléments	Les Bassins du Havre
Innovation en design	90% des lampes intérieures et extérieures ont une teneur réduite en mercure
Innovation en design	Performance exemplaire au niveau du critère Densité de développement et lien avec la communauté
Innovation en design	Performance exemplaire au niveau des stationnements souterrains
Professionnel agréé LEED	Un architecte chez IBI-CHBA est agréé LEED